

Résultat annuel 2003 du Groupe Mobilière. *En bref.*

150 délégués représentent à la Mobilière les intérêts de quelque 1,3 million de clients. Ils expriment leur attachement aux valeurs de la coopérative.



«A la Mobilière, l'intérêt des assurés passe avant tout. L'entreprise est organisée et dirigée en fonction de ce principe. Les agences générales ont un large pouvoir de décision. Elles peuvent ainsi agir rapidement sur place en faveur de leurs assurés. De plus, elles connaissent les particularités de leur région, les gens, leur mentalité.»

*Gabi Huber, déléguée, Aldorf
Directrice des finances et
Landammann du canton d'Uri*

«Dans le domaine des assurances, la coopérative possède des avantages évidents. Elle peut penser, planifier et agir dans le long terme, sans avoir à se préoccuper de profits à court terme pour satisfaire ses actionnaires. Une entreprise qui peut concevoir ses stratégies dans le long terme offre une grande sécurité. Les clients sont les premiers à en bénéficier.»

*Jean-Nicolas Philipona,
délégué, Vuippens
Agriculteur*



«Supporter des risques en commun et en partager les profits, cela est et reste le but d'une coopérative d'assurance. Cette forme juridique, réputée vieillie, connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. Sans doute parce que l'on perçoit mieux le sens profond du rôle de la coopérative. Les intérêts des propriétaires et ceux des assurés sont parfaitement identiques puisqu'il s'agit des mêmes personnes.»

*Pierre Schaer, délégué, Conthey
Directeur de Grande Dixence SA*

La Mobilière
Assurances & prévoyance

L'essentiel en bref

- La Mobilière s'affirme sur le marché en tant que coopérative, elle renoue avec les chiffres noirs.
- Le bénéfice consolidé s'élève à 205,3 millions de francs contre une perte de 84,3 millions de francs l'année précédente.
- La Mobilière a renforcé ses fonds propres et amélioré en même temps le ratio combiné*.
- Les affaires évoluent conformément à la stratégie. Le groupe réalise une croissance ciblée et réduit ses activités comme prévu dans certains secteurs d'affaires.
- L'Asset Management a réalisé un rendement de 5,2% sur les placements.
- Le Groupe a mis en place une structure d'organisation plus simple et plus fluide, et adapté son réseau de distribution. Malgré le regroupement d'agences générales, il conserve le réseau le plus dense de la branche en Suisse.

* Montant total des indemnisations, parts d'excédents, frais techniques et autres charges techniques d'assurance, rapporté au volume des primes

La coopérative du côté des gagnants

Le Groupe Mobilière affiche un résultat positif pour son exercice 2003. Le bénéfice consolidé s'élève à 205,3 millions de francs. Le groupe a réalisé la croissance mais aussi la réduction de portefeuilles de façon ponctuelle conformément à la stratégie. Les prestations opérationnelles techniques et financières ont permis de renforcer les fonds propres tout en améliorant le ratio combiné. Le premier assureur choses de Suisse a renouvelé l'année dernière le produit principal de son offre, l'assurance ménage.

L'entreprise d'assurance, qui opère sur une base coopérative, a prouvé une fois de plus sa capacité de renouvellement en 2003. Face à une économie peinant à redémarrer et aux incertitudes issues de la crise des marchés financiers, l'entreprise a dû se réorienter rapidement. Sous la conduite opérationnelle d'Urs Berger, elle a remodelé sa structure de direction et procédé à un regroupement dans son réseau d'agences générales. Avec 140 représentations, l'entreprise reste malgré tout fortement implantée localement et proche de ses clients.

Evolution des affaires conforme à la stratégie et renforcement des fonds propres

Le groupe réalise un bénéfice annuel de 205,3 millions de francs (perte de 84,3 millions de francs l'année précédente). Le redressement des marchés financiers, les bonnes prestations opérationnelles et un programme d'allègement des coûts ont contribué à ce résultat. Le total des encaissements de primes du groupe n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente et se monte à 2,613 milliards de francs. Conformément à la stratégie, les primes ont augmenté dans les affaires non-vie (+ 3,5%) et enregistrent un recul dans les affaires vie (- 7,8%). L'Asset Management a obtenu un rendement de 5,2% sur un volume moyen de placements de 8,273 milliards de francs. Les fonds propres consolidés ont augmenté de 168,7 millions de francs, passant de 1,538 milliards de francs à 1,707 milliards de francs. La marge de solvabilité représente un multiple de l'exigence légale. Le groupe dispose ainsi d'une solide base financière et peut assurer son essor sur le marché par ses propres moyens, ainsi qu'en tout temps la tenue de ses engagements vis-à-vis de ses clients coopérateurs, sa première priorité.

La qualité avant la croissance

Dans le secteur non-vie, les primes brutes acquises s'établissent à 1,851 milliard de francs. Le volume d'affaires de la Mobilière, sans la réassurance, a crû de 4,3%. Comme l'a précisé Urs

Berger, président du comité de direction, la Mobilière met l'accent non pas sur l'accroissement du volume mais vise en premier lieu la qualité et une croissance sélective à moyen terme. La Mobilière a une position de force dans les assurances ménage et les assurances des petites et moyennes entreprises. Grâce notamment au soin apporté au renouvellement des produits, ces deux secteurs ont connu une évolution positive. En 2003, la Mobilière a lancé une nouvelle assurance ménage sous le nom de MobiCasa Multirisk. Plus de 100 000 contrats ont déjà été conclus, dont un cinquième de nouvelles affaires. Le secteur mobilité et les assurances de personnes connaissent une évolution moins réjouissante. Dans l'assurance véhicule à moteur, le niveau actuel des primes ne suffit toujours pas à couvrir les coûts de la santé et de réparation, en constante augmentation.

Position forte dans la réassurance et la prévoyance privée

Dans les affaires vie, les primes brutes échues ont diminué de 7,8% par rapport à l'année précédente et s'établissent à 761,5 millions de francs. Providentia a cessé toute activité directe dans le domaine des fondations collectives et transféré les portefeuilles correspondants, qui représentent 8,7% de son encaissement de prime global, à des partenaires. La compagnie se concentre désormais sur les assurances risques et la réassurance des institutions de prévoyance, où elle est leader du marché. La production d'affaires nouvelles dans le domaine de la réassurance a fait un bond de plus de 20 millions de francs, ce qui ne s'était jamais produit avant. Providentia développe pour la Mobilière des assurances risques et des assurances vie liées à des fonds destinées au grand public. En 2003, les assurances risques distribuées aux privés par le réseau de la Mobilière ont connu une croissance réjouissante de 22%. Les affaires vie liées à des fonds enregistrent en revanche une progression lente, en phase avec le marché.

Quelques chiffres-clés des comptes annuels consolidés 2003

| | 2003 | 2002 | Variation |
|--|--------------------|-------------|-----------|
| | en millions | en millions | en % |
| | de CHF | de CHF | |
| Primes brutes non-vie et vie | 2 612,5 | 2 614,0 | - 0,1 |
| Primes brutes non-vie | 1 851,0 | 1 788,2 | + 3,5 |
| Primes brutes vie | 761,5 | 825,8 | - 7,8 |
| Provisions techniques pour compte propre | 6 332,1 | 6 071,7 | + 4,3 |
| Placements | 8 517,5 | 8 029,1 | + 6,1 |
| Résultat financier | 431,0 | - 176,0 | n. a. |
| Bénéfice/perte annuelle consolidée | 205,3 | - 84,3 | n. a. |
| Capital propre | 1 706,7 | 1 538,0 | + 11,0 |
| Rendement du capital propre | 12,7% | - 5,5% | |
| Ratio combiné non-vie | 104,2% | 104,6% | |
| Nombre de collaborateurs (postes à plein temps, sans les apprentis) | 3 467 | 3 603 | |
| Apprentis | 325 | 343 | |

n. a. = non applicable

Le Groupe Mobilière

En Suisse, un ménage sur trois est assuré à la Mobilière. L'assureur toutes branches réalise un encaissement de primes de plus de 2,6 milliards de francs. Plus de 80 agences générales indépendantes offrent un service de proximité aux 1,3 million de clients du groupe, et règlent les sinistres elles-mêmes sur place. La Mobilière a son siège à Berne; l'assureur vie Providentia à Nyon et Protekta Assurance de protection juridique à Berne font aussi partie du groupe.

La Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée du pays et elle a conservé sa forme coopérative depuis sa fondation en 1826.